

Relevé de décisions suite à l'audio conférence du 19 mars 2020

L'entretien avec le Directeur Interrégional de la DNGCD permet de définir le plan d'action aéromaritime. Il le décline de la façon suivante :

Pour les aériens : Maintenir une capacité aérienne pour faire des liaisons, des transports et leur intervention est importante. On n'a pas de chiffrage exact mais l'objectif est de maintenir 1 sortie par semaine. Le Lamentin et le Havre sont en « 14aine » mais les unités qui peuvent voler le feront.

-Pour les interventions des marins :

Les patrouilleurs : 1 mission d'une semaine par mois (le P1 a une mission prévue pour dimanche) avec un embarquement réduit (12) de façon à disposer d'une cabine par agents. Les autres patrouilleurs ne sont pas, pour l'instant, concernés en raison de problèmes techniques et pratiques.

Une astreinte AEM en lien avec les préfectures maritimes est une mission contrainte.

Pour les BGC et BSN, le calage a été fait avec la gendarmerie maritime, la durée de la sortie sera d'une journée hebdomadaire. Pas de nuits.

Les précautions de contrôle préconisées par le médecin de prévention seront prises de façon à ce qu'il n'y ait aucun contrôle en zone confinée et que ces contrôles offrent un maximum de sécurité.

Les ordres de missions devront être précis : le cadre de missions doit être clairement défini et les précautions de rigueur seront aussi rappelées.

Pour garantir l'ISM, les discussions sont en cours pour les 3 services.

ENDLR : la situation des effectifs. La BGAS est en service minimum, 2 agents par service, les autres en AEA. Nous avons récemment attiré l'attention de la sous-directrice RH sur les effectifs que nous considérons comme réduits de l'unité de surveillance de l'ENDLR car des agents sont en maladie, voire longue maladie et la réalité des effectifs n'est pas à la hauteur des nécessités.

En cas de besoin de renfort, le Directeur Régional a mis à disposition les enseignants Surv de l'école : motards, maîtres de chiens, moniteurs TPCI et tir, marins, Service Central Armement, soit environ 40 personnes. Sur ce chiffre, aujourd'hui seulement la moitié des agents sont disponibles, en raison des décharges pour garde d'enfants ou autres.



UNION SYNDICALE DES DOUANES FORCE OUVRIÈRE

Les difficultés restent donc à venir. Dans 2 ou 3 semaines, ce dispositif sera peut-être dépassé.

Nous tenons à insister sur le fait que ce site détient des éléments très sensibles autant en matériel qu'en données. Nous demandons donc de considérer la situation en fonction des évolutions.

Notre demande à été bien enregistrée et nous serons attentifs aux suites.

Autres sujets :

Pour les collègues dont les épouses sont enceintes, les médecins de prévention "prendront la décision adaptée". Cette réponse nous laisse pour le moins sur notre fin...

L'USD-FO demande que les déplacements des collègues sur leur lieux de travail ne soient pas soumis à une présentation systématique d'une attestation de déplacement. La police, la gendarmerie, la presse et les agents des différents service de santé n'y sont pas astreints. Nous trouvons cette mesure qui peut être annulée par la décision de notre ministre de nature à ignorer que nous sommes des agents de l'État assermentés. Pour l'USD-FO, La présentation de la commission d'emploi doit suffire.

Nous attendons la réponse.

[Les contrôles aux frontières extérieures selon la circulaire qui est sortie :](#)

La circulaire du Premier ministre prévoit les contrôles spécifiques liés à la menace de l'ordre public. Les modalités doivent être précisées avec la DC PAF selon la nature des passagers

Les PPF : il y aura un refus d'entrée, sauf pour les citoyens européens et les britanniques ainsi que les résidents français de nationalité étrangère. **L'USD-FO continue de dénoncer cette aberration : les points d'entrée avec la Grande-Bretagne doivent être purement et simplement fermés, sauf aux personnes de nationalité française.**

Les PPA intra Union, nous sommes en rétablissement de frontières intérieures mais avec l'Allemagne, l'Espagne et la Suisse en réciprocité à leurs mesures. Un principe de réciprocité de contrôle sera mis en place avec les autres pays de l'Union. Nombre de routes en frontière intracommunautaires seront fermées car il est impossible de toutes les contrôles.

Pour le transport de l'infracteur, il faut équiper l'infracteur d'un masque et la palpation préalable doit être faite sur l'infracteur de dos. Les contrôles de routine sont à proscrire. On intervient uniquement sur renseignements et sur Hit Lapi. Très clairement : dès lors que les conditions de précaution et de faisabilité rappelées ci-dessus ne sont pas remplies, il n'y aura pas de contrôle. L'affichage, compréhensible, du maintien de tout ou partie de la LCF ne saurait laisser entendre qu'elle se fera quoiqu'elle arrive.

Les prérequis sanitaires priment sur tout, y compris s'agissant des missions essentielles.



UNION SYNDICALE DES DOUANES FORCE OUVRIÈRE

Pour les agents ayant déposé des congés en avril et qui ne peuvent pas les prendre la sous-direction RH va regarder la faisabilité pour les Surv du fait de la gestion Matthieu.

La connexion Rapido : de 1000 connections simultanées, on passerait à 5000 d'ici la fin de la semaine). Cela permettra à plus d'agents en télétravail d'assurer les missions qui sont les leurs.

Le nettoyage des locaux il nous semble que le nettoyage n'est pas optimale, car plusieurs prestataires ont déclaré forfait. Chaque DI doit chercher une solution alternative. Nous suivrons ce sujet qui nous semble crucial en ce moment.

En réponse à la question de plusieurs OS, il a été répondu qu'il n'existe pas réellement de cellules de crise locales. Il existe en revanche une cellule de crise au niveau central (cellule en mode non présentiel sur la base d'un roulement de cadres supérieurs).

Les cantines administratives ayant fermé, la question de la prise en charge des repas des personnels qui continuent de travailler en présentiel demeure. Le sujet sera remonté au SG de Bercy.

Prochaine audio-réunion : vendredi 20 mars à 15 h
